

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à l'Infolettre de la PEIDD.
Pour se désinscrire [suivre ce lien](#).



Plateforme d'Information Drogues et Dépendances La Réunion - Mayotte

Portée par  SAOME
Santé Addictions Outre-Mer



Infolettre mensuelle

Juin 2020 - Infolettre n° 105



Etudes et observations

Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) n°14. Journée mondiale sans tabac 2020. Santé publique France. 26 mai 2020

[En savoir plus](#)

Affiche : "La VAPE : Ce Qu'il Faut Savoir". RESPADD. Mai 2020

[En savoir plus](#)

Addictions et déconfinement : « L'après-confinement vous le voyez comme ça ? », la nouvelle campagne digitale de la MILDECA. Mai 2020

[En savoir plus](#)

La Lettre du RESPADD n°38. Addictions et confinement / Tabacologie / Addictologie. RESPADD. Avril 2020

[En savoir plus](#)



Prise en charge sanitaire et sociale

Tabagisme et santé mentale. Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire. RESPADD. Mars 2020

[En savoir plus](#)



Initiatives en régions



974 La Réunion

Formations COVID-19 - Hygiène à domicile et prélèvement RT-PCR. URPS Infirmiers, CSSOI, CPIAS, PTA974. Entre le 11 et le 24 juin 2020

[En savoir plus](#)

Réunion d'information pour la RDR en milieu festif. Réseau OTE. Le 23 juin 2020

[En savoir plus](#)

Appel à projet #MoisSansTabac 2020. CGSS de La Réunion. Jusqu'au 10 juillet 2020

[En savoir plus](#)

Atelier de partage d'outils recommandés en prévention des addictions. SAOME. Le 19 août 2020

[En savoir plus](#)

Save the date : Formations « Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ». Lib'sans tabac. Entre septembre et novembre 2020

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI...

Campagne de communication - "Les addictions, c'est comme le confinement : un jour, faut en sortir". ANPAA974. Mai 2020

[En savoir plus](#)



976 Mayotte

Atelier interactif #MoisSansTabac Mayotte. SAOME. En ligne jusqu'au 10 juillet 2020

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI...

Kit de Communication de l'ARS Mayotte dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19

[En savoir plus](#)



Focus



Ne restons pas confinés... dans des conduites addictives

Dans le [focus du mois d'avril](#), Jacques NAVON, psychologue clinicien au CSAPA Kaz'Oté abordait les effets du confinement pour les personnes souffrant d'addictions et donnait des pistes pour en limiter les effets. Mais la question de l'après se pose pour ces personnes. **Déconfinement ne signifiant pas forcément retour « à la normale ».**

Les effets du confinement

Comme le confirme le sondage ODOXA « Confinement et addictions » (consulter le [dossier de presse](#) et les [résultats du sondage](#)), **le confinement peut favoriser le développement d'une consommation excessive voire d'une addiction** chez certaines personnes, par ennui, perte de repères et d'habitudes, angoisse de l'épidémie...

EFFETS DU CONFINEMENT SUR LES COMPORTEMENTS ADDICTIFS

1 fumeur sur 4
de cannabis a augmenté
sa consommation



19% des français mangent
plus que d'habitude avec
excès dont majoritairement les
femmes et les 18 à 34 ans

22%
des consommateurs de médicaments psychotropes
ont augmenté leur consommation d'anxiolytique
ou somnifère



27%

des fumeurs de tabac
ont augmenté
leur consommation



Plus d'1 français sur 2
a augmenté son temps
d'utilisation des écrans
(jeux vidéo, réseaux sociaux, série tv)

38%
des français ont augmenté le temps
passé sur les réseaux sociaux



5 millions et demi
de français ont augmenté
leur consommation
d'alcool (surtout CSP+
et diplôme supérieur)

G.A.E Conseil
ÉVALUATION

[Santé publique France](#) conforte ces données pour le tabac mais indique que pour 11% des usagers ayant augmenté leur consommation d'alcool, près d'un quart des Français ont diminué leur consommation. Selon la [Fédération Addiction](#), ces données « confirment que la **relation des consommateurs aux substances addictives** est plus **complexe** qu'il ne l'est parfois dit. Loin des « vagues » ou « déferlantes » d'un fléau inévitable, les évolutions de consommation en temps de confinement, parfois contradictoires, dévoilent la **diversité des facteurs causaux** : les **produits** bien sûr dont le pouvoir addictif spécifique est variable selon les substances (tabac fumé plus addictif que l'alcool par exemple), **l'environnement** avec les effets de groupe, le marketing, le marché, l'accessibilité, l'image (l'abus d'alcool plus « pénalisant » socialement que le tabagisme). Mais aussi fondamentalement, ces évolutions confirment le **rôle essentiel des vulnérabilités individuelles** : le risque addictif et de perte de contrôle est plus important chez les personnes stressées, anxieuses, éprouvant dépression ou mal-être, qui trouvent dans le produit un illusoire apaisement passager au prix parfois de complications ultérieures. » ...

Le déconfinement, vers une « renormalisation » des usages ?

Interrogé pendant le confinement, Jacques NAVON redoutait que « chez les personnes souffrant d'addiction, « « l'après » **risque d'être plus compliqué que le « pendant »**. Il pourra y avoir de **nouvelles addictions, aux produits ou aux écrans**. Ces personnes auront certainement surconsommé. Il y aura donc sans doute des rechutes, un travail de sevrage progressif à reprendre. Les personnes psychologiquement fragiles pourront être confrontées à une aggravation de leur dépression, un retour de psycho-traumatisme, un renforcement de comportements névrotiques, etc. Enfin, celles et ceux qui par obligation ont moins consommé durant cette période risquent à l'inverse de faire des overdoses en sortie de confinement... Il sera difficile de se remettre dans le temps social après ces nombreuses semaines. »

Le travail des intervenants en addictologie et autres professionnels consistera notamment à permettre aux personnes qui ont rechuté ou surconsommé durant le confinement, de **revenir à un mode de vie « contrôlé »**, et à **prévenir les risques de surdoses** pour les usagers ayant à nouveau accès aux substances psycho-actives, après une période de réduction ou d'arrêt des consommations.

Il est également important de rappeler l'utilité d'une approche de réduction des risques : « La réduction des risques se réclame d'une démarche de santé publique pragmatique en ce qu'elle entend limiter les risques liés à la consommation, sans nécessairement avoir comme premier objectif le sevrage et l'abstinence. [...]

Elle vise à encourager l'utilisateur à adopter autant que possible des comportements moins nocifs pour sa santé» comme le rappelle la MILDECA

Le fait de partager une cigarette, un joint, un dispositif de vapotage, une bouteille ou tout autre produit ou matériel peut favoriser les contaminations. Or, **les gestes barrières restent d'actualité** et il reste important de le rappeler.

Car le déconfinement peut aussi rimer avec liberté retrouvée, fêtes,

débordements...



La [MILDECA](#) a choisi de continuer la prévention engagée pendant ces dernières semaines en diffusant des vignettes rappelant des messages simples pour limiter les risques liés à la consommation de substances psychoactives (drogues, alcool, tabac).

A La Réunion, les intervenants en addictologie se mobilisent

A La Réunion, l'ANPAA 974 a lancé une [campagne de sensibilisation du grand public aux risques liés aux surconsommations, post-déconfinement](#), en collaboration avec l'artiste JACE et en partenariat avec les principales associations impliquées dans l'addictologie (FRAR, Réseau Oté, SAOME).



150 affiches 4x3 ont ainsi été déployées tout autour de l'île pendant 2 semaines, entre fin mai et début juin, afin de :

- Sensibiliser la population aux risques de surconsommation d'alcool et autres substances addictives ;
- Ecouter et informer les Réunionnais à travers un numéro de téléphone unique (0693 21 66 13, ouvert tous les jours de la semaine, de 9h à 16h) permettant de les orienter vers les différents professionnels spécialistes en addictologie de l'île.

Par ailleurs, pour toute question relative à l'offre de soins en addictologie à La Réunion, SAOME vous répond au : 0692 956 957 ou au 0262 22 10 04
Ou par mail : contact@saome.fr

Et ensuite ? Phénomène à suivre

Selon la [Fédération Française d'Addictologie](#), « en France, des (..) chercheurs ont mis en place des enquêtes pour **évaluer les changements et les évolutions qui pourraient se produire, à la fois sur la consommation des différents produits, la circulation des produits illicites...** Car, il faut le savoir, **nous ne savons pas grand-chose et nous ne pouvons pas anticiper grand-chose sur les conséquences d'un tel évènement.** Il est certain que les services de l'Etat et ses agences (OFDT, MILDECA, Santé publique France, Direction générale de la Santé) feront également des études et recherches sur ce sujet. »



Agenda national et international

Webinaire : Accompagnement et hébergement des personnes usagères de produit(s) durant la crise. Fédération des acteurs de la solidarité, Fédération Addiction. Accessible en ligne

[En savoir plus](#)

Appel à projets 2020 pour favoriser la mobilisation de la société civile contre les addictions. CNAM, Ministère des Solidarités et de la

Santé, MILDECA. Jusqu'au 14 septembre 2020

[En savoir plus](#)

Appel à projets de recherche en santé publique 2020 « Interventions, services et politiques favorables à la santé ». IReSP. Jusqu'au 14 septembre 2020

[En savoir plus](#)

Appel à projets « Structures 3.0 ». Agence du Numérique en Santé, Ministère des Solidarités et de la Santé. Jusqu'au 1er octobre 2020

[En savoir plus](#)

Formation de formateurs : Prévention individuelle et collective des conduites addictives en milieu de travail. EHESP. A Paris. Deux sessions au choix : en septembre ou en novembre 2020

[En savoir plus](#)



Vous aussi

Vous pouvez consulter les [lettres d'information déjà publiées](#).

Vous souhaitez annoncer un événement (formation, journée de prévention, colloque...) ou faire partager le bilan d'une action en lien avec une addiction ou le trafic de drogues : pour une parution dans une prochaine Infolettre, transmettez-nous vos informations avant le 5 de chaque mois par mail à : peidd@saome.fr.



© 2020 SAOME

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAOME.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**